Bonjour,

Je suis d'accord avec la tarification de carte d'accès pour les non-résidents.

Je suis joueuse de tennis et si je veux aller jouer à St-Bruno, St-Lambert, St-Basile je dois payer et jouer avec un résident alors que n'importe qui peut venir jouer gratuitement et librement sur les terrains des parcs de Longueuil mis à part le parc Catherine-Primot. Donc Longueuil permet à tous de jouer gratuitement mais ce n'est pas réciproque.

Je crois que c'est la même chose pour le pickleball et les piscines.

Merci,

Francine Dumont